



Ordonnance de télécom CRTC 2017-40

Version PDF

Ottawa, le 6 février 2017

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Cochrane Telecom Services	AMT 77 et 77A Modification au Tarif général – Modalités de service	2 décembre 2016 20 janvier 2017	6 février 2017
Independent Telecommunications Providers Association	AMT 115 Modification au Tarif général – Calcul des taux d'intérêt	20 janvier 2017	6 février 2017
O.N.Tel Inc. (exerçant ses activités sous le nom d'Ontera)	AMT 134 Modification au Tarif général – Réorganisation corporative	24 janvier 2017	8 février 2017

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale